

CQP CONDUCTEUR D'ENGINS AGRICOLES

(Contrat de Professionnalisation)

OBJECTIFS

o Le CQP Conducteur d'engins agricoles est une reconnaissance de qualification professionnelle destinée à qualifier les salariés et futurs salariés des exploitations agricoles (EA), des coopératives d'utilisation de matériels agricoles (CUMA), d'entreprises de travaux agricoles (ETA)

o Acquérir les compétences exigées par les employeurs agricoles en termes de conduite d'engins, d'entretien et de compréhension du travail réalisé et ses conséquences

FORMATION

o Durée

14 mois en contrat de professionnalisation.

o Organisation

- 1 semaine en centre et 3 semaines en entreprise
- Entreprise concernée : CUMA, ETA, exploitation agricole

o Spécificité

Formation pratique à la MFR (plateau technique et travaux d'atelier) associant des éléments théoriques permettant de comprendre les travaux réalisés

o Public visé

- Jeune de 16 à 25 ans avec ou sans expérience
- Demandeurs d'emploi
- Salariés agricoles

o Rémunération

	Au moins titulaire d'un niveau IV (Bac)	Autres
26 ans et plus	100 % du SMIC	
21 à 25 ans	80 % du SMIC	70 % du SMIC
Moins de 21 ans	65 % du SMIC	55 % du SMIC

o Contenus de formation (5 blocs de compétences au maximum).

◆ Bloc de compétence 1 : Travail du sol (70 H)

- Qualifier la texture d'un sol
- Apprécier la nature du sol à travailler (humidité, portance...)
- Préparer et réaliser les travaux de travail du sol (déchaumage, décompactage, labour, reprise du sol, semis) en utilisant et réglant les matériels appropriés

◆ Bloc de compétence 2 : récolte (70 H)

- Préparation et réalisation des opérations de récolte (moissonneuse-batteuse ou arracheuse) en utilisant les technologies embarquées (GPS)

◆ Bloc de compétence 3 : Conduite et entretien courant du matériel (140 H)

- Préparation du matériel (attelage, dételage...)
- Conduite en sécurité en utilisant les technologies embarquées (GPS)
- Réalisation de l'entretien de 1^{er} niveau (vidange, graissage, réalisation de soudures simples...)

◆ Bloc de compétence 4 : Maintenance des agro-équipements (175 H)

- Assurer la gestion de la maintenance d'un parc matériel
- Réalisation d'opération de maintenance de niveau 2 et niveau 3
- Habilitation électrique et Electricité irrigation

◆ Bloc de compétence 5 : Préparation et application des produits (70 H)

- Préparer et réaliser des opérations d'épandage et des traitements phytosanitaires en utilisant les technologies embarquées (GPS)

◆ Bloc de compétence 6 : CACES (70 H)

- Obtention de 3 CACES R372m : cat 2 (pelles), 04 (tracto-pelles), 09 (engins télescopiques)

DELIVRANCE DU CQP :

Validation de chaque bloc par une évaluation pratique en centre et en entreprise

Prestation orale devant un jury

